

Pour aller plus loin- Interview de Brice Le Maire

Les mésanges



La mésange vit aux abords des forêts et des potagers, mais s'adapte dans des milieux très divers.

La mésange reste toute l'année dans nos contrées, elle effectue des micro migrations intercontinentales. Les mésanges du printemps arrivent dès le mois de février, commencent leur nidification au mois de mars, et repartent avant octobre, mais d'autres arrivent de régions plus au nord et passent l'hiver ici. Elles sont aussi très actives et efficaces à cette période, passant 90% de leur temps à chercher à manger.

Le nichoir peut servir à la nichée mais aussi comme abri de repos. Les nichoirs sont accrochés aux arbres et haies, sans contrainte de hauteur ou d'orientation. Ils sont placés au plus près des vignes pour une meilleure efficacité, voir idéalement dans la parcelle.

Les mésanges ont un rayon d'action de moins de 100m durant le pic de nourrissage de la nichée. Elles doivent donc être au plus proche du garde-manger.

Un hectare de vignes peut héberger jusqu'à 10 couples de mésanges, mais celles-ci sont territoriales, il est important de veiller à espacer les nichoirs d'au moins 50 mètres, ce qui permet aussi de bien quadriller le territoire.

Les mésanges vont très peu chasser en vol et leur pic de présence sera durant l'élevage des jeunes

Elles vont nicher entre fin mars et mi-juillet. Cette période correspond au stade où les insectes sont au stade de chenilles ou de larves, c'est le moment où il y a plus d'insectes rampants. Les mésanges peuvent faire une à trois nichées par saison, avec en moyenne 9 oisillons par nichée, du monde à nourrir ! La période de nourrissage dure une vingtaine de jours. Le couple de mésange fait alors quotidiennement jusqu'à 900 aller-retours au nid pour nourrir les petits, avec un à plusieurs insectes (puceron, ver de la grappe, chenille...) dans le bec. Ceux-ci ne sont pas tous des « ravageurs » car ces oiseaux sont des prédateurs généralistes, ils permettent donc de baisser la pression globale sur la parcelle. On estime donc à 18 000 le nombre d'insectes mangés par nichées ! Et une fois sortis du nid, les jeunes se nourrissent aux alentours pendant plusieurs mois.

Les chauves-souris



Les chauves-souris sont en hibernation de novembre à mars, dans des espaces plus grands (greniers, grottes, tronc d'arbres : elles vont chercher une température et hydrométrie stable.) Elles ressortent dès le printemps en mars-avril.

Contrairement aux mésanges, les chauves-souris chassent en vol ! Elles consomment plusieurs milliers d'insectes par nuit.

Les jeunes naissent plus tard, en mai-juin et sont élevés durant l'été. C'est le moment du vol des papillons adultes (cochylis et l'eudémis) de deuxième génération.

Les abris posés sont des refuges diurnes pendant les périodes de chasse et des gîtes où elles peuvent se reposer la journée.

Elles vivent en colonie, les femelles élèvent leurs petits ensemble ; la colonie a besoin d'un grand territoire, elles changent d'abris régulièrement. Elles ont donc besoin d'un réseau d'abris. Il faut alors densifier la pose pour améliorer leurs chances d'occupation. Le but est de proposer des relais de chasse sur un territoire donné.

Au Château Brown, les abris ont été fixés sur les arbres, et pas nécessairement à l'intérieur de la parcelle, ils sont posés entre 2 et 3 mètres de hauteur, afin qu'aucun prédateur ne puisse y accéder. Il n'y a pas de règle absolue concernant l'orientation, mais suite à son vécu et son retour d'expérience, Agrinichoirs privilégie une exposition plutôt au sud/sud-est, à l'abri du vent.

Le suivi des nichoirs

Brice vérifie le taux d'occupation des abris à chauve-souris, entre mi-août et fin septembre, pendant la période de reproduction, où les populations se multiplient et sont plus éclatées. Mais il n'est pas simple de voir si les abris sont occupés ou pas, car elles peuvent en changer régulièrement. Il viendra à cette période avec une caméra endoscopique, en journée, pour vérifier combien d'abris sont occupés.

Pour les nichoirs à mésanges, rien de plus simple pour la vérification qui se fera en même temps en août. À cette période les mésanges ne nichent plus donc on ne va pas les déranger. S'il y a eu un nid dans le nichoir, cela confirmera l'occupation.

Poser des nichoirs ou des abris dans son jardin ?

Brice précise pour les particuliers qui souhaiteraient installer ces abris « *Vous pouvez l'installer contre un arbre ou sur des bâtiments dans votre jardin ! Faites au mieux, ne cherchez pas l'exposition parfaite, ou une hauteur de 3 mètres. Le mieux c'est de l'installer et d'en installer plusieurs. Avez-vous déjà trouvé une chauve-souris derrière un volet de cuisine ? ça arrive, et pourtant c'est un endroit à hauteur d'homme.* »